

PRECONISATION DU PROCESSUS DE DIALOGUE STRUCTURE EUROPEEN – PROVOX SUR LA RESOLUTION « LES JEUNES ET LE FUTUR DE L'EMPLOI »

Conseil des Ministres de l'UE - 22 mai 2019

La 7eme campagne du Dialogue Structuré Européen s'est ouverte en janvier 2019 et s'est donnée pour ambition d'explorer les objectifs de jeunesse #6 - #7 et #8. A l'occasion du lancement de la campagne Provox, ce samedi 18



mai 2019, **70 jeunes de différentes délégations d'associations de jeunesse et d'éducation populaire** venues de toute la France se sont réunis pour établir leur priorité sur l'objectif jeunesse #7 « Qualité d'Emploi pour tous » et plus particulièrement sur la résolution « Les jeunes et le futur de l'Emploi ».

I- Redéfinition collective de l'objectif jeunesse #7 : un « Emploi de Qualité pour tous », c'est :

- 1- Un emploi qui permet un **juste partage du temps** laissant la possibilité à chacun de **s'épanouir dans sa vie privée** et d'être respecté dans son mode de fonctionnement.
- 2- Un emploi digne qui doit permettre à chacun d'être **stable financièrement** afin de pouvoir **se projeter dans l'avenir** en adéquation avec ses projets.
- 3- Un emploi qui **correspond aux connaissances, à l'expérience, aux compétences et aux attentes** de chacun et qui permet de **continuer à développer ses compétences** dans un environnement de travail **bienveillant et enrichissant** personnellement.
- 4- Un emploi qui participe d'un **projet de société commun** .

II- Les 5 préconisations phares de la jeunesse sur la résolution « les jeunes et le futur de l'Emploi ».

- 1- **Mieux encadrer juridiquement les nouvelles formes de travail pour lutter contre la précarité des jeunes en leur garantissant une couverture sociale de droit commun**

Constat : Les nouvelles formes de travail émergentes ne protègent pas les travailleur et travailleuses. Ces emplois temporaires à faible revenu, avec une couverture sociale limitée, une probabilité d'évolution très faible et un

isolement des formes traditionnelles de revendication et de protection des salariés - sont majoritairement occupées par des jeunes ayant le moins d'opportunités.

2- Mieux travailler ensemble pour laisser une place à tous les jeunes dans le monde du travail

Constat : Aux jeunes sont souvent proposés des travaux précaires, mal payés et souvent peu en lien avec leur formation. Donner aux jeunes un meilleur salaire et des meilleures conditions de travail, leur permettrait de se sentir plus engagés. Cette possibilité de stabilité pourrait résoudre le problème de manque de confiance de la part des employeurs

a- Remédier au manque de confiance des employeurs vis à vis des jeunes employés.

Constat : En plus de la difficulté liée à l'âge pour trouver un travail, certains jeunes accumulent les "obstacles" (à cause de leur provenance, de l'orientation sexuelle, de leur genre, religion, de leur statut de réfugié...).

b- Promouvoir l'Égalité de tous face à l'emploi pour lutter contre les discriminations

Nous tenons, à mettre en avant la situation particulière des jeunes migrants.

Ayant souvent déjà obtenu un diplôme dans leur pays d'origine, ils se retrouvent à faire des travaux qui ne sont pas en lien avec leur formation, souvent mal payés et dans des conditions de précarité. Une solution serait celle de prévoir une reprise de formation dans le pays d'accueil, qui soit en lien avec leur formation initiale, afin de pouvoir obtenir une validation officielle de leurs études.

3- Créer des passerelles entre les mondes de l'école, du travail et de l'engagement

Constat : L'accès à l'information et à l'orientation est hautement discriminant pour les jeunes dans le système scolaire : orientation forcée, impossibilité de réorientation, méconnaissance des métiers et des filières, deshumanisation de l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches.

a- Informer davantage les jeunes sur l'éducation non formelle dans le cadre de l'école en accompagnant individuellement les jeunes dans leur projet professionnel et citoyen.

b- Permettre aux jeunes d'être acteur de la société et de leur projet de vie en engageant des rencontres précocement avec le monde du travail et de l'engagement à l'école

4- Donner l'opportunité à tous les jeunes d'avoir des expériences diverses et les reconnaître à leur juste valeur

Constat : l'engagement associatif et citoyen est une richesse pour la société - souvent peu ou pas pris en compte dans les parcours scolaire ou professionnel. La richesse sociale produite n'est pas reconnue comme un bien - s'engager pour les jeunes devient souvent un luxe demandant des sacrifices de temps et d'argent.

a- Permettre le développement de conventions de stage dès le collège au sein d'association et d'ONG

b- Permettre des formations certifiantes pour la validation des acquis et compétences développés lors d'expériences en dehors de l'école (ex : gestion financière pour un trésorier associatif, ...)

- c- Uniformisation de la reconnaissance de l'engagement associatif sur le relevé de notes (UE, ects)
- d- Gratification financière pour les responsables associatifs démontrant d'un certain nombre d'engagement

5- Recentrer et rendre accessible les aides sociales à tous les jeunes pour un système plus juste et plus équitable

Constat : Le système d'aide sociale est complexe et réducteur en raison de critères non centrés sur la situation personnelle des jeunes et d'un manque d'information et d'accompagnement des jeunes dans leur démarche.

- a- Redéfinir les critères d'accès en élargissant les statuts (autoentrepreneurs, étudiants, salariés, ...) de manière à refléter la diversité des situations et des choix de vie des jeunes
- b- Simplifier les dispositifs d'information pour favoriser l'accès à tous dans une démarche qualité
- c- (Ré)humaniser l'accompagnement pour un accès aux droits sociaux plus juste